

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an DEUX MILLE DIX NEUF, et le 16 DÉCEMBRE, à DIX-NEUF heures TRENTE, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LUSSERT, Maire de Prades-le-Lez.

**Présents** : Jean-Marc Lussert, Jean-Luc Poblador, Hélène Beaulieu, Simone Bessière, Laurence Gess-Lladères, Christelle Sastre, Ludovic Guazzagaloppa, Sylvère Forestier, Monique Rousselle, Florence Brau, Alexis Torrent, Catherine Valette-Lebeau, Isabelle Chabbert, Frédéric Fesquet, Franck Gaetti, Thierry Bouet, François Vérove, Jean-Louis Théron, Marguerite Del Rio, Robert Zumbihl.

**Représentés** : Yamouna David représentée par Marguerite Del Rio, Barbara Mouton représentée par Jean-Marc Lussert, Jenny Gotti représentée par Jean-Luc Poblador, Gérald Fryson représenté par Frédéric Fesquet, Valérie Bessière représentée par Jean-Louis Théron.

**Excusés / Absents** : Patricia Orrico, Arcadio Boni.

**Secrétaire de Séance** : Jean-Luc Poblador.

## DÉLIBÉRATION N° 106/2019

**Objet : Tarifs communaux 2020**

Rapporteur : Jean-Luc Poblador

A l'occasion de la nouvelle année civile, il convient de réévaluer les tarifs municipaux en appliquant une augmentation de 0,582 % correspondant à la variation de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac (indice octobre 2018 de 103,15 publié le 15/11/2018 – indice d'octobre 2019 de 103,75 publié le 15/11/2019)

PRESTATION	2019	2020
<b>Location de matériel</b>		
- Chaise	0,22 €	0,23 €
- Table	0,93 €	0,94 €
- Banc	0,93 €	0,94 €
- Podium (le m <sup>2</sup> )	4,68 €	4,72 €
- Transport aller retour (matériel loué, végétaux)	46,98 €	47,26 €
<b>Droits de place pour les forains</b>		
- Petit métier (Surface de vente < 30 m <sup>2</sup> ) Forfait par périodes de 7 j.	91,60 €	92,14 €
- Moyen métier (30 m <sup>2</sup> < Surface de vente < 100 m <sup>2</sup> ) Forfait par périodes de 7 j.	128,03 €	128,78 €
- Grand métier (Surface de vente > 100 m <sup>2</sup> ) Forfait par périodes de 7 j.	200,87 €	202,05 €
- Marché (forfait minimum pour les 2 premiers ml)	2,20 €	2,21 €
- Marché (le ml pour chaque ml en sus)	1,10 €	1,10 €
- Verre dégustation marché des automnales	4,17 €	4,20 €
- Terrasses (par an et par m <sup>2</sup> )	17,97 €	18,07 €

<b>Locations salles ou terrain de football</b>		
- Salle Jacques BREL (journée)	469,88 €	472,61 €
- Salle Jacques BREL (1/2 journée)	234,93 €	236,30 €
- Caution pour utilisation de l'écran de la salle de cinéma	1 000,00 €	1 005,82 €
- Foyer rural (Pradéens)	182,07 €	183,12 €
- Foyer rural (non pradéens)	276,05 €	277,66 €
- Heures de location halle des sports ou gymnase aux établissements scolaires	11,91 €	11,98 €
- Heures de location du terrain de football aux établissements scolaires	8,65 €	8,71 €
<b>Bibliothèque</b>		
- Renouvellement de la carte magnétique de prêt en cas de perte	3,45 €	3,47 €
- Pénalités de retard : 1er mois (par carte)	1,70 €	1,70 €
- Pénalités de retard : à partir du 1er mois par quinzaine (par carte)	0,56 €	0,56 €
- Adultes héraultais sans Pass' Métropole	10,00 €	10,00 €
- Habitants de la communauté d'agglomération avec Pass' Métropole	8,00 €	8,00 €
- Passeport Multimédia : Habitants de la communauté d'agglomération titulaires du Pass' Métropole	10,00 €	10,00 €
- Tarif réduit couples sans Pass' Métropole	18,00 €	18,00 €
- Tarif réduit couples avec Pass' Métropole	15,00 €	15,00 €
- Tarif réduit jeunes entre 18 et 25 ans	5,00 €	5,00 €
- Enfants jusqu'à 18 ans, titulaires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi	Gratuit	Gratuit
<b>Cimetière</b>		
<u>Colombarium 15 ans</u>		
Concession (1)	296,26 €	297,98 €
Case (2)	280,74 €	282,37 €
<u>Colombarium 30 ans</u>		
Concession (1)	637,67 €	641,38 €
Case (2)	280,74 €	282,37 €
<u>Colombarium 50 ans</u>		
Concession (1)	1 258,73 €	1 266,06 €
Case (2)	280,74 €	282,37 €
<u>Pleine terre 15 ans</u>		
Concession 2 places (1)	577,18 €	580,53 €
<u>Pleine terre 30 ans</u>		
Concession 2 places (1)	1 242,30 €	1 249,53 €
<u>Pleine terre 50 ans</u>		
Concession 2 places (1)	2 452,22 €	2 466,49 €
<u>Caveau 2 places 15 ans</u>		
Concession 2 places (1)	718,85 €	723,03 €
Caveau (2)	2 264,78 €	2 277,95 €

Accusé de réception en préfecture  
034-21340217204-2018-12-20-DE  
DE  
Date de télétransmission : 18/12/2018  
Date de réception préfecture : 18/12/2018

<u>Caveau 2 places 30 ans</u>		
Concession 2 places (1)	1 547,26 €	1 556,26 €
Caveau (2)	2 264,78 €	2 277,95 €
<u>Caveau 2 places 50 ans</u>		
Concession 2 places (1)	3 054,19 €	3 071,96 €
Caveau (2)	2 264,78 €	2 277,95 €
<u>Caveau 4 places 15 ans</u>		
Concession 4 places (1)	999,78 €	1 005,60 €
Caveau (2)	2 830,96 €	2 847,42 €
<u>Caveau 4 places 30 ans</u>		
Concession 4 places (1)	2 151,94 €	2 164,45 €
Caveau (2)	2 830,96 €	2 847,43 €
<u>Caveau 4 places 50 ans</u>		
Concession 4 places (1)	4 247,77 €	4 272,48 €
Caveau (2)	2 830,96 €	2 847,43 €
<u>Caveau d'attente (2)</u>		
Droit d'entrée en caveau d'attente	64,46 €	64,84 €
Tarif journalier	7,18 €	7,21 €
<b>Divers</b>		
- Tarif pose panneaux signalisation commerces	216,50 €	217,77 €
- Utilisation annuelle du domaine public des panneaux de commerces	21,66 €	21,78 €
- Encart publicitaire 4 cm x 9 cm dans le plan communal	100,00 €	100,00 €
- Encart publicitaire 9 cm x 9 cm dans le plan communal	250,00 €	250,00 €
- Encart publicitaire 18 cm x 9 cm dans le plan communal	500,00 €	500,00 €
- Minibus forfait location	25,00 €	25,15 €
- Minibus forfait supplémentaire a/c de 100 km (par km)	0,15 €	0,15 €
- Copie A4	0,25 €	0,26 €
- Copie A3	0,46 €	0,47 €
- Fax (1ère page)	3,14 €	3,15 €
- Fax (pages suivantes)	1,57 €	1,58 €

(1) : Facturation 1/3 CCAS, 2/3 commune

(2) : Facturation 100 % commune

Par ailleurs, dans le cadre de la politique sociale communale, les dispositions suivantes sont appliquées aux tarifs ci-dessous :

- Les familles monoparentales se verront ajouter une part dans le calcul du quotient,
- Le quotient inférieur sera appliqué aux familles d'un enfant handicapé,
- Une baisse de 70% sur le prix du repas sera appliquée aux enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (enfants allergiques),
- Une majoration de 10% sera appliquée sur les tarifs pour les non pradéens, non scolarisés à Prades le Lez. Toutefois l'accueil de ces enfants se fera dans la limite des places disponibles et après la date limite d'inscription pour les pradéens,
- Le personnel communal n'habitant pas la commune se verra appliquer la tarification « pradéens ».

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9
Revenus mensuels de	0€	391€	579€	701€	901€	1 201€	1 451€	1 701€	1 951€
à	390€	578€	700€	900€	1 200€	1 450€	1 700€	1 950€	2 200€
Multi-activités :									
Multi-activités et stage x-treme 5 j	35,47€	44,73€	62,55€	82,52€	99,38€	117,42€	127,43€	136,22€	141,98€
Multi-activités et stage x-treme 4 j	28,37€	35,79€	50,04€	66,01€	79,51€	93,93€	97,95€	108,97€	113,59€
Multi-activités et stage x-treme 3 j	21,28€	26,84€	37,53€	49,51€	59,63€	70,45€	73,46€	81,73€	85,19€
ALSH (maternelle, élémentaire, adolescents), PAMM :									
1/2 journée ALSH sans repas	2,50€	3,18€	4,43€	5,83€	7,02€	8,32€	8,67€	9,66€	10,06€
1/2 journée ALSH avec repas	3,64€	4,60€	6,43€	8,45€	10,19€	12,06€	12,58€	14,00€	14,59€
1 jour ALSH avec repas	6,14€	7,78€	10,86€	14,28€	17,21€	20,38€	21,25€	23,66€	24,65€
ALSH adolescents (Espace Culture Jeunes) :									
Adhésion	1,99€	2,49€	3,51€	4,63€	5,58€	6,59€	6,87€	7,65€	7,97€
Activité (1 activité)	1,59€	2,00€	2,80€	3,69€	4,45€	5,26€	5,48€	6,11€	6,36€
Périscolaire :									
ALP matin ou soir (1 accueil)	0,49€	0,61€	0,89€	1,17€	1,39€	1,66€	1,72€	1,90€	1,99€
Etude surveillée (1 accueil)	0,49€	0,61€	0,89€	1,17€	1,39€	1,66€	1,72€	1,90€	1,99€
ALP midi, temps méridien									
Repas	1,14€	1,42€	2,00€	2,62€	3,17€	3,74€	3,91€	4,34€	4,53€
Accueil Loisirs Périscolaire (1 accueil)	0,49€	0,61€	0,89€	1,17€	1,39€	1,66€	1,72€	1,90€	1,99€
Total	1,63€	2,03€	2,89€	3,79€	4,56€	5,40€	5,63€	6,24€	6,52€

Badge cantine	5,00€
Repas adulte	6,15€

La présente affaire a été présentée à la commission des finances du 06 décembre 2019.

En conséquence, le Conseil municipal décide à la majorité des suffrages exprimés :

- d'approuver les tarifs ci-dessus applicables au 1er janvier 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents ou représentés : 25

Exprimés : 20

Pour : 17 (Jean-Marc Lussert, Barbara Mouton, Jean-Luc Poblador, Jenny Gotti, Hélène Beaulieu, Simone Bessière, Laurence Gess-Lladères, Christelle Sastre, Ludovic Guazzagaloppa, Sylvère Forestier, Monique Rousselle, Jean-Louis Théron, Valérie Bessière, Franck Gaetti, Thierry Bouet, François Vérove, Robert Zumbihl).

Contre : 3 (Alexis Torrent, Isabelle Chabbert, Catherine Valette-Lebeau).

Abstention : 5 (Florence Brau, Frédéric Fesquet, Gérald Fryson, Marguerite Del Rio, Yamouna David).

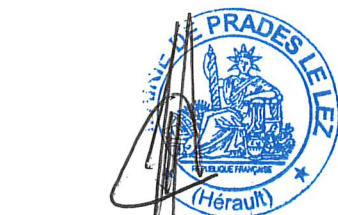
Date de convocation : 10/12/2019

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

Publié ou Notifié le

Pour extrait conforme :



Le Maire,  
J-M LUSSERT